

AMAP « Les paniers de Nizerel » - NIZEREL

Contrat d'engagement du 29 avril au 21 octobre 2022

ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port./travail : _____

Courriel : _____@_____

PRODUCTRICE

Oriane De Meulemeester

Ferme de la PEROUZE
360 route de Boissey
1380 BAGE-DOMMARTIN
brassieredelaperouze@gmail.com
Tél. 07 81 17 99 06
SIRET : 901 529 529 00025

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.
L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Un panier oublié est un panier perdu !

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

_____ €

Choix du nombre d'échéances (un chèque par mois) :

Sommes acquittées :
Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois
Montant, échéance 1 : _____ €
Montant, échéance 2 : _____ €
Montant, échéance 3 : _____ €
Montant, échéance 4 : _____ €

Règlement à l'ordre de Oriane De Meulemeester

Réalisé en deux exemplaires à _____
le ____ / ____ / _____

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE BIÈRE - NIZEREL

Dans les cases, indiquer le nombre de bières souhaitées.

	Tarif	6 mai	10 juin	15 juillet	12 août	2 septembre
Bière blonde 75 cl	4,50 €					
Bière ambrée 75 cl	4,50 €					
Bière blanche 75 cl	4,50 €					
Bière india ale 75 cl	4,50 €					
Bière du mois 75 cl	4,50 €					
Carton 6 x 75 cl Au choix :	25,00 €					
- blonde						
- ambrée						
- blanche						
- india ale						
- du mois						
Sous-total		€	€	€	€	€
MONTANT TOTAL À RÉGLER						€

**Afin de préserver l'environnement,
penser à rapporter les cartons !**